

• (1445)

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Hier, j'ai demandé pourquoi Glenda Simms, ancienne présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, continuait de figurer sur la liste de paie du gouvernement et faisait des voyages superflus et frivoles, alors que son travail est terminé. Le premier ministre a dit qu'il fallait lui laisser le temps de s'adapter au changement.

Le gouvernement se défait de 45 000 fonctionnaires. Comme de nombreux autres Canadiens, ces fonctionnaires n'auront rien pour s'adapter à ce changement. Pourquoi M^{me} Simms jouit-elle d'un traitement spécial? Est-ce un autre exemple de la politique libérale des deux poids, deux mesures?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, le président du Conseil du Trésor s'est assuré que les personnes qui devront partir à cause des compressions recevront de bonnes indemnités. Une entente a été négociée par le syndicat pour faire en sorte que ces personnes reçoivent de l'aide pour s'adapter au changement.

Le gouvernement a pour politique de faire en sorte que tout ne se termine pas du jour au lendemain. Nous agissons ainsi pour tous les fonctionnaires, y compris pour cette dame.

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, 45 000 fonctionnaires n'ont pas eu droit à un voyage d'agrément aux Philippines.

Le gouvernement a nommé M^{me} Simms en janvier, alors qu'il savait qu'il allait démanteler le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. M^{me} Simms a gaspillé l'argent des contribuables en faisant des dépenses contestables, lorsqu'elle occupait le poste de présidente de ce conseil. À présent, le gouvernement lui offre la possibilité de gaspiller encore plus d'argent en autorisant ce voyage inutile et frivole aux Philippines.

Le premier ministre va-t-il montrer aux Canadiens qu'il se soucie du gaspillage fait au gouvernement en annulant ce voyage aux frais de la princesse et en mettant fin à la nomination de M^{me} Simms?

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, M^{me} Simms a été invitée par des organismes internationaux à parler des excellents programmes qui existent dans notre pays pour garantir l'égalité pour tous au Canada, dont l'équité en matière d'emploi pour les femmes.

On lui a aussi demandé de parler des questions de harcèlement sexuel en milieu de travail, un domaine où le Canada a fait de l'excellent travail jusqu'à maintenant. Elle ira parler de ces programmes et de ces politiques aux Philippines, où elle a été invitée. Le ministre des Affaires étrangères a reconnu que le Canada était un modèle à suivre dans ce domaine et qu'il devrait s'exprimer dans des forums internationaux de ce genre. Nous sommes très fiers que M^{me} Simms nous y représente.

Questions orales

[Français]

LE BURUNDI

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Le président du Burundi a évoqué la menace d'un double génocide, et je cite: «Il y a actuellement des similitudes avec le Rwanda qu'il faut éviter.» Quatre cents Hutu, en majorité des femmes et des enfants, auraient été massacrés la semaine dernière par l'armée burundaise et des groupes armés de Tutsi dans la région de Gasorwe.

Le ministre peut-il nous indiquer ce que compte faire le gouvernement canadien à la suite du cri d'alarme lancé par le président du Burundi?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je pense que l'honorable député comprendra qu'un règlement de cette situation très précaire au Burundi passe d'abord et avant tout par la réconciliation entre les parties impliquées.

C'est pourquoi l'Organisation de l'unité africaine ainsi que la Francophonie qui se réunissaient à Paris la semaine dernière ont décidé d'envoyer des missions ministérielles pour rencontrer les parties et les inciter à comprendre que la réconciliation est essentielle. Nous avons confiance que ces efforts de diplomatie préventive auront des résultats.

Ce que l'honorable député recherche, c'est une solution militaire qui n'est pas demandée par les autorités gouvernementales. Ce qu'il propose n'a pas fait l'objet d'une demande des autorités gouvernementales, alors que la proposition avancée par les ministres de la Francophonie est celle qui a justement été demandée par le représentant du gouvernement du Burundi.

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, au-delà des assurances feutrées et des beaux discours de réconciliation, le ministre ne reconnaît-il pas l'urgence d'intervenir concrètement sur le terrain, notamment par la mise sur pied rapide d'une force d'interposition au Burundi, qui a d'ailleurs été demandée par l'ambassadeur du Burundi au Canada?

• (1450)

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je viens de répondre à l'honorable député que même si l'ambassadeur du Burundi a pu demander une telle force d'intervention, les représentants du gouvernement du Burundi ne l'ont pas demandée.

J'arrive d'une réunion des ministres de la Francophonie où il a été question du Burundi, et où nous avons entendu un représentant du gouvernement. Et ce que le représentant du gouvernement du Burundi nous a demandé, nous allons le faire, c'est-à-dire, d'une part, envoyer une mission ministérielle qui ira faire des efforts de conciliation; deuxièmement, l'envoi d'un certain nombre d'experts pour aider les autorités en place à régler leurs problèmes; troisièmement, fournir une aide humanitaire, comme